

reux Père, mon élu François, y est assis aujourd'hui tout éclatant de gloire ; le vaste espace qui l'environne sera rempli par les membres de son Ordre qui auront imité ses vertus. ”

Grand nombre de nos lecteurs ont sans doute le bonheur d'appartenir au Tiers-Ordre de saint François. Quel encouragement et quelle consolation il y a pour eux dans ces paroles de N.-S. Jésus-Christ !

---

### La Vie de saint Antoine

---

Dans notre numéro du mois d'août, nous parlions d'une *Vie* de saint Antoine qui aurait été écrite au 13<sup>e</sup> siècle et que l'on venait de retrouver. Il a été reconnu, depuis, que cette affaire n'est qu'une mystification, contre laquelle ont protesté les revues franciscaines et antoniennes de France. Cet ouvrage, qui n'est que la reproduction défigurée des biographies modernes du Thaumaturge, ne saurait même être utile au culte de saint Antoine et à l'édification des pieux fidèles.

---

### Le BREF de saint Antoine

---

D'un décret, récemment publié, de la Sacrée Congrégation des Indulgences, il résulte que le Bref de S. Antoine se compose de la seule formule que voici :

“ *Eccè crucem Domini ; fugite, partes adversæ ! Vicit Leo de tribu Juda, radix David.* ” — L'indulgence accordée à la récitation de cette invocation est de cent jours, une fois le jour.

